



FONDATION
PIERRE ELLIOTT
TRUDEAU
FOUNDATION

Langue, culture et identité

Cycle scientifique
2021-2024

DÉCOUVRIR. INSPIRER. AVANCER.

Table des matières

Langue, culture et identité	1
1. De multiples questions à propos du langage et des langues	2
Préserver la diversité linguistique.....	3
2. Diversité linguistique au Canada : du bilinguisme au multilinguisme?	5
Contexte historique et institutionnel.....	5
Le français et les minorités francophones.....	6
Au-delà des langues officielles.....	7
3. Le pluralisme linguistique et le multilinguisme en Afrique du Sud	9
Enjeux contemporains autour des langues en Afrique du Sud.....	10
Conclusion	12
Références	13

Langue, culture et identité

Le langage et les langues, de même que les nombreuses questions qu'ils soulèvent sur l'être humain et ses relations avec les autres, suscitent de longue date l'intérêt des penseur.se.s dans divers domaines. Aujourd'hui, diverses tendances, comme la situation critique de nombreuses langues autochtones à travers le monde, les progrès technologiques en matière d'intelligence artificielle, ainsi qu'une certaine remise en question de la mondialisation, rendent encore plus opportunes et pertinentes plusieurs questions sur le langage et les langues, notamment : comment protéger et préserver les langues minoritaires? Quelles sont les implications des technologies d'intelligence artificielle pour l'apprentissage et l'utilisation des langues, et pour la configuration des langues à l'échelle mondiale? Ces technologies ouvrent-elles de nouveaux horizons pour comprendre comment l'apprentissage des langues affecte les prédispositions cognitives ou pour autonomiser les personnes souffrant de difficultés de langage?

Le langage et les langues seront au cœur du cycle scientifique 2021-2024 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau. Étant donné les liens

étroits entre langue, culture et identité, nous accorderons une attention particulière à ces relations lorsque nous explorerons de façon interdisciplinaire les enjeux et les débats autour de la langue. Ainsi, le présent thème mettra les boursier.e.s au défi de répondre à des questions importantes à la croisée de la langue (et du langage), de la culture et de l'identité. Cela comprend des questions profondes quant à la façon dont la société moderne peut mieux tenir compte du pluralisme linguistique et des enjeux de politique identitaire qui y sont associés. Ce thème invite également à se demander si le Canada, ou un pays comme l'Afrique du Sud, a créé un cadre de politiques linguistiques qui pourrait servir de modèle pour d'autres pays qui essaient également de reconnaître l'importance du pluralisme linguistique et sa place dans des contextes de plus en plus multiculturels.

Ce document est organisé de la façon suivante. La première section donne un bref aperçu d'enjeux multidisciplinaires contemporains liés au langage et aux langues. Les sections 2 et 3 abordent ensuite les défis contemporains et le contexte historique des enjeux

linguistiques au Canada et en Afrique du Sud, respectivement. Caractérisée par une importante diversité linguistique, l'Afrique du Sud dispose d'une politique étatique pluraliste et multilingue depuis 25 ans. En offrant une perspective internationale et un point de comparaison, le cas de l'Afrique du Sud aidera à élargir la réflexion de nos boursiers.e.s sur les relations entre la langue, la culture et l'identité.

1 De multiples questions à propos du langage et des langues

En tant qu'aspect fondamental du comportement humain, le langage se situe à l'intersection de nos héritages biologique et culturel; il est le produit de l'activité cérébrale et s'acquiert naturellement, mais est très influencé par le contexte culturel passé et contemporain. Étant donné la nature complexe du langage, il est associé à un large éventail de questions qui se prêtent à des recherches dans une pluralité de disciplines, y compris à travers une approche interdisciplinaire.

En sciences humaines et sociales, la grande variété de questions qui ont été et continuent d'être explorées comprennent le rôle du langage dans la société; comment les changements linguistiques se produisent; comment la langue maternelle d'une personne façonne sa culture et son identité et comment, à leur tour, ces dernières façonnent la langue. Pour les anthropologues et d'autres spécialistes des sciences sociales, la langue est bien plus qu'un outil de communication; le langage fonctionne comme un espace relationnel, symbolique, matériel et idéologique. Il fait

partie intégrante de la culture et remplit des fonctions sociales telles que la transmission de la culture d'une génération à l'autre, la construction de connaissances sur le monde, ainsi que la définition et l'expression d'identités.

En ce qui concerne le langage en tant que faculté cognitive, des disciplines comme les neurosciences cognitives et la neuropsychologie ont produit d'importantes nouvelles connaissances au cours des 20 dernières années, grâce au développement de nouvelles techniques de cartographie cérébrale¹. Il a notamment été démontré que les locuteurs de langues différentes développent des compétences cognitives et des prédispositions différentes et que le bilinguisme (quelles que soient les langues parlées) a des effets positifs sur le développement du cerveau et la santé cognitive à long terme². Dans le futur, les connaissances sur les aspects cognitifs du langage pourraient renforcer l'autonomie des personnes vivant avec des troubles ou des difficultés de langage. Par exemple, en avril 2019, les médias ont annoncé la création d'un nouvel appareil qui traduit l'activité cérébrale en paroles, ce qui est une avenue prometteuse qui pourrait un jour donner la parole aux personnes qui en ont perdu l'usage en raison de troubles neurologiques³.

Le langage est également un sujet central dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Jusqu'à présent, les développements dans ce domaine ont permis le développement de technologies d'interaction humain-robot et de traitement automatique du langage, notamment grâce

à des applications pour l'apprentissage, la traduction et l'interprétation des langues. En ce qui concerne la traduction, les dernières années ont vu de grandes améliorations dans la précision des plateformes de traduction fonctionnant avec l'IA, comme Google Translate et Microsoft Translator, bien que leurs performances varient selon les langues. Cela soulève la question de savoir si la traduction automatique supprimera bientôt le besoin de traduction humaine et quelles peuvent être les implications (linguistiques, sociales, culturelles et économiques) de l'utilisation croissante par les organisations et les individus de la traduction automatique. Plus largement, le progrès technologique lié aux langues soulève les questions suivantes:

Comment les technologies numériques affectent-elles les capacités et les pratiques linguistiques, et comment les systèmes d'IA affecteront-ils l'apprentissage et l'utilisation des langues?

L'accès à l'IA aidera-t-il les groupes minoritaires à se réappropriier des ressources linguistiques et d'autres ressources sémiotiques?

Les technologies d'intelligence artificielle offrent-elles de nouvelles opportunités pour le multilinguisme? Pourraient-elles éliminer la nécessité d'une *lingua franca* dans des contextes multilingues et si oui, cela pourrait-il avoir un impact négatif sur la compréhension interculturelle et l'ouverture des gens à différentes cultures et identités?

Quelles répercussions les technologies du langage humain peuvent-elles avoir sur la diffusion des connaissances?

Préserver la diversité linguistique

Bien qu'il existe environ 7 000 langues dans le monde, plus de la moitié de la population mondiale ne parle que 23 d'entre elles et il est prévu que près de la moitié des langues disparaîtront d'ici la fin du siècle, la plupart étant des langues autochtones⁴. Quelles sont les conséquences pour l'humanité de perdre des langues? D'un point de vue anthropologique, la langue d'un groupe intègre des spécificités culturelles telles que des connaissances et des visions du monde particulières. Ces spécificités culturelles, qui façonnent l'identité du groupe, ne sont pas nécessairement facilement transférables dans une autre langue. Par conséquent, perdre une langue signifie la perte d'un héritage culturel spécifique. Cela peut impliquer la perte de connaissances précieuses pour le progrès de l'humanité et le développement durable; par exemple, les langues autochtones renferment souvent des connaissances écologiques spécifiques qui reflètent une compréhension unique d'un environnement local.⁵

L'Internet étant devenu un élément central du fonctionnement des sociétés du savoir contemporaines, la diversité linguistique dans le monde numérique est également devenue une source de préoccupation. Selon Internet World Stats, dix langues (dont l'anglais et le chinois mandarin, mais aussi le français) représentent plus de 75% des langues utilisées sur l'Internet⁶. Quelles

sont les implications de ce rétrécissement du champ linguistique? Comment la langue d'une personne affecte-t-elle son expérience sur l'Internet? Il semble raisonnable de supposer que la fracture linguistique sur cette plateforme crée des inégalités d'accès à l'information et au savoir pour les locuteurs de langues non dominantes. L'Internet ne pourrait-il pas être un lieu de croissance et de promotion d'une meilleure compréhension et d'une reconnaissance des langues minoritaires? Alors comment pouvons-nous favoriser la diversité linguistique et le multilinguisme sur l'Internet?

L'importance pour une personne de pouvoir accéder à des informations dans sa langue est mise en évidence dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Selon Ethnologue, une ressource faisant autorité sur les langues du monde, en avril 2020, « des millions de personnes qui parlent des langues moins connues ne disposaient pas encore d'une seule ressource sur la COVID-19. Le manque d'informations est énorme - et des vies sont en jeu »⁷. Cela illustre à quel point la capacité des gens à utiliser leur langue peut être cruciale. D'ailleurs, comme le reconnaissent les Nations Unies, la liberté pour une personne d'utiliser la langue de son choix est un prérequis à l'exercice d'autres droits humains tels que l'accès aux services de santé, à l'éducation et à l'information ainsi que l'accès à l'emploi et la liberté d'expression⁸.

Dans un autre ordre d'idées, alors que l'anglais est la *lingua franca* internationale depuis au moins le milieu du 20^e siècle, les tendances internationales

contemporaines, en termes de répartition du pouvoir démographique, politique et économique, suggèrent que le chinois mandarin pourrait devenir la nouvelle *lingua franca* dans le futur, en supposant que les progrès technologiques ne mettent pas fin à la domination mondiale d'une langue. En termes de locuteurs natifs, le chinois mandarin est de loin la langue la plus parlée au monde étant donné la très grande population de la Chine⁹. Quoi qu'il en soit, comment le réalignment du pouvoir à l'échelle mondiale, qui conduit à la réémergence de puissances telles que la Chine et à des changements dans la gouvernance multilatérale, affecte-t-il le statut et le rôle des langues (en particulier l'anglais)? Les tendances politiques contemporaines au niveau international soulèvent également des questions telles que: comment les contrecoups contre la mondialisation et la montée du populisme affecte-t-ils les dynamiques politiques autour de la langue et les politiques linguistiques?

Au niveau de chaque pays, la gestion de la diversité linguistique et des langues minoritaires demeure une question importante et complexe dans de nombreux États. À ce sujet, les sections suivantes donnent un aperçu des enjeux et débats linguistiques au Canada et en Afrique du Sud.

2 Diversité linguistique au Canada : du bilinguisme au multilinguisme?

La langue et la diversité linguistique ont été au cœur de l'évolution du Canada tout au long de son histoire. Elles continuent de poser d'importants défis au 21^e siècle, notamment en ce qui concerne le sort des minorités francophones partout au pays, les efforts nécessaires pour maintenir et revitaliser les langues autochtones menacées de disparition, et la diversité linguistique grandissante liée à l'immigration internationale.

Contexte historique et institutionnel

Avant la colonisation européenne de ce qui est aujourd'hui le Canada, les peuples autochtones parlaient une variété de langues, notamment les langues des familles algonquienne, iroquoienne, sioux et athabascane¹⁰. Après les colonisations française et britannique aux 17^e et 18^e siècles, le français et l'anglais sont passés à l'avant-scène de la vie institutionnelle et des débats politiques sur le territoire canadien. Les langues autochtones furent ignorées, dans le meilleur des cas, et à partir de 1870, explicitement visées par des politiques d'assimilation du gouvernement fédéral¹¹.

La dualité linguistique et le bilinguisme anglais-français ont joué un rôle important dans les négociations de la Confédération canadienne dans les années 1860, contribuant à la décision de créer une entité fédérale en réponse aux inquiétudes des Canadiens français quant à la préservation de leur langue et de leur culture¹². Dans

les décennies suivant la Confédération, le fédéralisme s'est toutefois avéré insuffisant pour protéger les droits des minorités francophones, certaines provinces décidant de bannir le français de leurs écoles et assemblées législatives¹³. Par ailleurs, au Québec, jusqu'à la fin des années 1960, le français et l'anglais jouissaient d'un statut égal dans les institutions publiques, mais les sphères économiques étaient dominées par l'anglais, laissant la majorité francophone en situation d'infériorité socio-économique par rapport aux anglophones¹⁴.

Les années 1960 furent déterminantes pour l'évolution subséquente des enjeux linguistiques au Canada et les représentations sociales de l'identité canadienne. Dans le contexte d'une montée du nationalisme québécois et des tensions entre Québec et Ottawa, le gouvernement fédéral met sur pied en 1963 la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme¹⁵. Sur la base des conclusions de la Commission, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau fait adopter en 1969 la *Loi sur les langues officielles* (LLO), qui fait de l'anglais et du français les langues officielles du Canada et instaure le bilinguisme français-anglais dans les institutions fédérales¹⁶. En réponse aux inquiétudes d'autres groupes culturels minoritaires, le gouvernement a assorti la LLO d'une politique de multiculturalisme reconnaissant la valeur intrinsèque de la diversité culturelle au sein de la société canadienne et favorisant la préservation des cultures minoritaires¹⁷. Le multiculturalisme s'inscrivait toutefois dans le cadre bilingue de la LLO, encourageant les groupes culturels autres que les francophones et les anglophones à apprendre

l'une des deux langues officielles, voire les deux¹⁸. Avec l'entrée en vigueur de la LLO et de la politique de multiculturalisme, le bilinguisme officiel et le multiculturalisme (ou pluralisme) étaient désormais définis comme étant des valeurs fondamentales du pays¹⁹.

La *Loi constitutionnelle de 1982* a élevé le bilinguisme français-anglais au rang de droit fondamental en ajoutant un ensemble de dispositions linguistiques à la *Charte canadienne des droits et libertés*, notamment le droit de chaque Canadienne et Canadien d'utiliser le français ou l'anglais comme langue de communication avec les institutions du gouvernement fédéral, de même que le droit à l'enseignement dans la langue officielle de leur choix pour les personnes se trouvant dans une province où leur langue officielle est minoritaire²⁰. En tenant compte des développements découlant de la Charte, la LLO a été renforcée en 1988.

Dans les limites permises par la Charte, le fédéralisme a permis aux provinces et territoires canadiens d'adopter des politiques linguistiques distinctes, compte tenu du fait que la langue est un domaine de compétence partagée par le gouvernement fédéral et les provinces²¹. Ainsi, le bilinguisme officiel au niveau fédéral coexiste avec les différents régimes linguistiques des provinces et territoires. Depuis 1969, le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue, malgré des défis importants dans l'équilibre des pouvoirs entre les communautés francophones et anglophones. De son côté, le Québec est, depuis 1974, la seule province dont

le français est la seule langue officielle et depuis cette époque, les politiques linguistiques québécoises ont souvent suscité la controverse et les débats identitaires au sein de la province, notamment parmi les communautés anglophones qui y sont établies de longue date. Les huit autres provinces ont l'anglais comme langue officielle (de jure ou de facto), tandis que deux des trois territoires (Territoires du Nord-Ouest et Nunavut) ont ajouté les langues autochtones au français et à l'anglais à titre de langues officielles²². Par ailleurs, depuis les années 1980, toutes les provinces et tous les territoires, sauf la Colombie-Britannique, ont adopté des lois, des règlements ou des politiques sur les droits des minorités de langue officielle²³. Cela ne s'est toutefois pas traduit par des droits égaux pour les francophones et les anglophones d'un bout à l'autre du pays.

Le français et les minorités francophones

Bon nombre de francophones considèrent depuis longtemps la situation générale de la langue française au Canada comme étant précaire, une perception que les données du dernier recensement national (2016) tendent à valider : « Les données sur la connaissance des langues officielles, sur la langue parlée à la maison et sur la première langue officielle parlée témoignent de la baisse du poids relatif du français dans la société canadienne. À l'inverse, l'anglais connaît une certaine croissance, particulièrement au Québec »²⁴. De façon générale, le français est la première langue officielle parlée par 22,8 % de la population canadienne (7,9 millions de personnes), mais seulement 1 million de personnes (14,6 %) vivent dans des

provinces autres que le Québec, l'Ontario comptant le plus de francophones, suivie du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta²⁵.

Pour les francophones vivant à l'extérieur du Québec, la *Charte canadienne des droits et libertés* s'est avérée un outil clé pour avoir accès à des services en français dans leur province. En effet, à travers des examens judiciaires fondés sur la Charte, les communautés francophones minoritaires ont réussi à obtenir, dans une certaine mesure, la reconnaissance de leurs droits, y compris l'obligation pour les provinces de financer les établissements d'éducation dans la langue minoritaire, ce qui a représenté un gain considérable pour ces communautés²⁶. Cependant, le régime linguistique constitutionnel n'est pas suffisant pour assurer la vitalité des communautés francophones à l'extérieur du Québec. Alors que les membres de ces communautés continuent de présenter aux tribunaux leurs demandes non satisfaites pour des services publics provinciaux en français, de récents jugements de la Cour suprême (p. ex., le jugement Caron en 2015) se sont montrés moins favorables à la protection des intérêts des minorités francophones²⁷. De plus, dans certaines provinces, les conditions ont été difficiles au cours des dernières années pour les francophones; en particulier, les gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont refusé de renouveler certains de leurs investissements dans les services et les institutions pour les francophones²⁸.

En ce qui concerne le bilinguisme dans les institutions fédérales, les rapports annuels du Commissaire aux langues officielles du Canada indiquent clairement que des lacunes

persistent dans la mise en œuvre de la LLO, au détriment des droits des francophones²⁹. Par conséquent, divers intervenants (dont le Commissaire aux langues officielles et le Comité sénatorial permanent des langues officielles) ont appelé à la modernisation de cette loi afin de la renforcer³⁰. Cela soulève une question plus large : que faire pour améliorer la mise en œuvre du bilinguisme institutionnel et assurer le respect des droits linguistiques des francophones au Canada? À l'avenir, de nouvelles technologies pourraient-elles être mises à profit pour soutenir l'apprentissage et l'utilisation du français dans ces institutions? Et surtout, comment assurer la vitalité future des communautés francophones en situation minoritaire au Canada?

Au-delà des langues officielles

Les 15 dernières années ont été marquées par une reconnaissance croissante du patrimoine autochtone du Canada en matière linguistique. Comme l'énonce le rapport de 2005 du Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones : « le patrimoine linguistique du pays est plus ancien que le français ou l'anglais »³¹. Il y a environ 70 langues autochtones au Canada et la majorité d'entre elles sont jugées « en danger » par l'UNESCO et le gouvernement canadien³². D'ailleurs, « en 2016, seuls 15,6 % des personnes issues des Premières Nations, des Inuit.e.s et des Métis.ses pouvaient converser dans une langue autochtone, comparativement à 17 % en 2011 et à 21 % en 2006 »³³. La situation précaire des langues autochtones découle, en grande partie, des politiques d'assimilation du gouvernement qui interdisaient aux membres des Premières

Nations, aux Inuit.e.s et aux Métis.ses – dans le contexte des pensionnats – de parler leur langue maternelle³⁴. Ces politiques ont entravé la transmission culturelle de ces langues de génération en génération, en plus d'avoir contribué à déposséder les peuples autochtones de leur culture et de leur identité³⁵.

À la suite des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation (de 2005 à 2015), le gouvernement fédéral a travaillé à développer une législation pour renverser l'érosion des langues des Premières Nations, des Inuit.e.s et des Métis.ses³⁶. Ces travaux ont abouti à l'adoption, en juin 2019, de la *Loi sur les langues autochtones*, qui contient des dispositions visant « la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement des langues autochtones au Canada »³⁷. Les réactions à cette nouvelle législation, de la part d'organismes représentant les Premières Nations, les Inuit.e.s et les Métis.ses, soulèvent un certain nombre de questions³⁸, incluant celles-ci : la législation offre-t-elle un soutien adéquat et suffisant aux langues autochtones? Au-delà de la législation fédérale, que font d'autres acteurs – les provinces, territoires et acteurs non gouvernementaux – pour assurer un avenir aux langues autochtones au Canada et quelles autres mesures pourraient être mises en œuvre? De quelles façons les secteurs privé et sans but lucratif peuvent-ils collaborer pour soutenir la revitalisation des langues autochtones?

En plus de l'anglais, du français et des langues autochtones, la diversité linguistique

canadienne tient également à la présence de nombreuses autres langues en raison de l'immigration internationale, qui est à l'heure actuelle la principale source de croissance démographique au pays et qui devrait l'être encore pour les 25 prochaines années³⁹. Alors qu'il y a 50 ans, environ 15 % de la population était née à l'étranger, cette proportion était de 22 % en 2016. La connaissance de l'anglais ou du français est l'un des critères de sélection pour les immigrant.e.s économiques au Canada (et le Québec priorise spécifiquement les immigrant.e.s qui parlent français), mais la hausse de l'immigration au pays implique néanmoins une hausse de la diversité linguistique en ce qui a trait à la ou les langue(s) maternelle(s) de ces personnes et aux langues parlées à la maison⁴⁰. De 2011 à 2016, le nombre de personnes qui ont déclaré avoir une langue maternelle immigrante a augmenté de 910 400 personnes ou 13,3 %, faisant passer à 7,7 millions le nombre de Canadien.ne.s ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais⁴¹. Les langues maternelles immigrantes les plus courantes (parlées par plus de 100 000 personnes) comprennent le mandarin, le cantonais, le pendjabi, l'espagnol et l'arabe⁴².

Étant donné que l'immigration internationale dans le pays devrait demeurer importante dans un avenir prévisible, quelles pourraient être les répercussions de cette tendance sur le statut et l'utilisation des langues au Canada? La réflexion sur l'avenir linguistique du pays soulève une série de questions connexes :

Quel pourrait être l'impact d'une plus grande diversité linguistique sur le bilinguisme français-anglais au pays, tant aux niveaux institutionnel qu'individuel?

Le multilinguisme deviendra-t-il une valeur plus importante pour les Canadiens, notamment sur le marché du travail?

Les technologies d'intelligence artificielle pourraient-elles permettre un plus grand multilinguisme à travers le pays?

Y a-t-il des leçons que le Canada pourrait apprendre d'autres pays multilingues en termes d'apprentissage et de gestion des langues? Que faudrait-il pour que le Canada soit un leader mondial du multilinguisme?

3 Le pluralisme linguistique et le multilinguisme en Afrique du Sud

Lorsqu'on le compare au Canada, le paysage linguistique de l'Afrique du Sud semble encore plus diversifié et multilingue, tant aux niveaux officiel que sociologique. Alors que l'afrikaans et l'anglais étaient les seules langues officielles pendant le régime de l'apartheid (de 1948 à 1991), la Constitution post-apartheid a étendu le statut de langue officielle à neuf langues autochtones (souvent appelées « langues africaines »), soit : le zoulou, le xhosa, le sepedi, le setswana, le sotho, le tsonga, le swati, le venda et le ndébélé. Les langues les plus parlées dans les foyers sud-africains sont le zoulou (25 %), le xhosa (15 %) et l'afrikaans (12 %)⁴³. Le zoulou est également la langue la plus couramment parlée à l'extérieur du foyer (25 %), suivi de l'anglais (17 %) et du

xhosa (13 %)⁴⁴. Cela dit, le multilinguisme individuel est très courant en Afrique du Sud, bon nombre de personnes parlant plus de deux langues officielles et le mélange de différentes langues étant une pratique courante, surtout dans les zones urbaines.⁴⁵

Pour bien saisir les enjeux linguistiques contemporains (et l'intersection de la langue, de la culture et de l'identité) en Afrique du Sud, il faut remonter dans l'histoire du pays. Le territoire actuel de l'Afrique du Sud était d'abord occupé par les peuples khoisan, dont la langue et la société traditionnelle furent détruites par l'établissement des colons néerlandais au début du 17^e siècle⁴⁶. Au fil du temps, la composition démographique et culturelle du territoire s'est diversifiée en conséquence de l'importation par les colons d'esclaves venus du Mozambique, de Madagascar, des Indes orientales et de l'Inde, de l'expansion de la colonie vers l'est et de la conquête de cette dernière par les Britanniques⁴⁷. Avant l'influence britannique, la langue afrikaans s'était développée au Cap comme une variété locale de néerlandais, aux côtés des langues autochtones⁴⁸. Aux 19^e et 20^e siècles, jusqu'en 1947, les colonisateurs britanniques ont mené une politique d'anglicisation, ce qui a amené les Afrikaners à se sentir menacés sur les plans linguistique et culturel, contribuant ainsi à la croissance du nationalisme afrikaner⁴⁹.

En 1948, l'arrivée au pouvoir d'une élite afrikaner nationaliste conduit à l'instauration d'un bilinguisme afrikaans-anglais à l'échelle du pays, même si les locuteurs de l'afrikaans et de l'anglais ne représentent qu'une minorité au sein de la population⁵⁰. Le nouveau régime fait la promotion active de la langue afrikaans

et met en place des mécanismes visant à séparer les Afrikaners des autres groupes linguistiques et culturels sud-africains⁵¹. L'un de ces mécanismes de l'apartheid était l'« éducation bantoue », une politique d'éducation ségrégationniste aux termes de laquelle les Noirs (représentant la majorité de la population) étaient instruits dans leur langue maternelle, mais endoctrinés au moyen d'un programme raciste visant à les convaincre de leur infériorité sociale⁵². De 1948 à 1994, les politiques menées par le régime de l'apartheid ont renforcé le statut de l'afrikaans en Afrique du Sud, ce qui a eu pour effet d'accroître l'usage de cette langue et d'en faire la *lingua franca* du pays⁵³. En même temps, l'afrikaans s'est vu associé au régime de l'apartheid, puis stigmatisé comme étant la « langue de l'opresseur »⁵⁴.

L'afrikaans étant associé à l'oppression du régime de l'apartheid et les langues autochtones étant depuis longtemps dénigrées, l'anglais devient largement utilisé au sein du mouvement politique anti-apartheid et domine les négociations qui donnent lieu aux premières élections démocratiques en 1994. Toutefois, dans le processus de rédaction de la constitution qui s'ensuit, les politiciens optent pour l'institutionnalisation d'un pluralisme linguistique. Dans l'objectif de contrer les privilèges accordés à la langue afrikaans, sans néanmoins lui faire perdre son statut de langue officielle, les législateurs confèrent le statut de langue officielle aux neuf principales langues autochtones, aux côtés de l'anglais⁵⁵. C'est ainsi que, depuis l'adoption de la Constitution en 1996, l'Afrique du Sud possède onze langues officielles.

Bon nombre de spécialistes des politiques linguistiques considèrent que les dispositions linguistiques de la Constitution sud-africaine sont exemplaires et louables, et qu'elles constituent la politique étatique la plus multilingue au monde⁵⁶. En plus d'engager le gouvernement à traiter les onze langues officielles de manière équitable, la Constitution reconnaît explicitement qu'à travers l'histoire, les langues autochtones des peuples d'Afrique du Sud ont été sous-utilisées et dépréciées. Elle énonce que l'État doit par conséquent prendre des mesures concrètes et positives pour rehausser le statut de ces langues et en promouvoir l'usage⁵⁷. En outre, la Constitution protège le droit des personnes à utiliser la langue de leur choix et à être instruites dans la ou les langues officielles de leur choix, dans la mesure du possible⁵⁸. Dans l'ensemble, le cadre constitutionnel promeut « le pluralisme linguistique en tant que ressource pour favoriser le développement d'une identité sud-africaine commune, non raciste et entièrement inclusive »⁵⁹.

Enjeux contemporains autour des langues en Afrique du Sud

Environ 25 ans après l'instauration de l'ordre constitutionnel post-apartheid, la littérature suggère qu'il existe d'importants écarts entre, d'une part, la politique linguistique officielle de l'Afrique du Sud et, d'autre part, la réalité sur le terrain et les pratiques des acteurs gouvernementaux et des Sud-Africains en général⁶⁰. Selon Orman, « la vie publique contemporaine en Afrique du Sud se caractérise par son caractère de plus en plus monolingue anglophone », ce qui est selon lui « symptomatique de l'hégémonie d'une idéologie tacite 'd'anglais seulement' »

dans les organisations gouvernementales et publiques »⁶¹. Bien que l'anglais soit loin d'être dominant au chapitre des langues parlées dans les foyers sud-africains, il domine en revanche dans les domaines tels que les affaires, le commerce et l'enseignement supérieur. De façon générale, l'anglais est par ailleurs perçu comme la langue de la mobilité sociale⁶².

Comme le souligne Beukes, « le rôle des langues autochtones en éducation a fait l'objet de débats publics considérables et de plusieurs études »⁶³. Beukes et Ricento font remarquer que l'usage de l'anglais est en hausse dans le milieu de l'éducation et que les écoles primaires sont de plus en plus nombreuses à choisir l'anglais comme langue d'instruction⁶⁴. Le recours aux langues autochtones comme langue d'apprentissage et d'enseignement tend à se limiter aux écoles défavorisées, tandis que l'on enseigne en anglais dans les écoles mieux nanties⁶⁵. Cette tendance s'explique notamment par l'expérience historique de la politique ségrégationniste d'éducation bantoue, qui a donné lieu à une association cognitive très répandue selon laquelle les langues autochtones riment avec une éducation de moindre qualité, en plus de la croyance voulant que les langues autochtones n'aient que très peu d'utilité⁶⁶. Ces attitudes négatives à l'égard des langues autochtones sont partagées par ceux qui parlent eux-mêmes une langue autochtone comme langue maternelle. Par conséquent, de nombreux enfants sud-africains sont instruits dans une langue autre que leur langue maternelle, une réalité dénoncée par les militants pour l'égalité des langues dans ce pays⁶⁷. Dans l'ensemble, les inégalités

socio-économiques sont étroitement liées aux inégalités linguistiques. Ainsi, les plus scolarisés sont généralement ceux qui parlent le plus l'afrikaans ou l'anglais, tandis que les moins scolarisés et ceux qui ont moins de pouvoir économique parlent des langues autochtones, ce qui représente en fait la grande majorité des Sud-Africains⁶⁸.

Les locuteurs de l'afrikaans, quant à eux, ont constaté le déclin du statut et de l'usage de leur langue (de même que de leur pouvoir politique) dans la vie publique au cours de la période post-apartheid. En effet, l'afrikaans a été abandonné à titre de langue d'administration publique, tandis que son usage a également décliné dans les domaines des affaires, des industries et de la publicité, entre autres. Selon Orman, cette situation est à l'origine d'un « conflit identitaire fondé sur la langue » entre les locuteurs de l'afrikaans et ceux qui adhèrent à l'usage dominant de l'anglais, y compris les « Noirs sud-africains occidentalisés »⁶⁹.

Un autre problème soulevé dans la littérature concerne l'institutionnalisation des catégories linguistiques dans la période post-apartheid, sur la base des mêmes identités ethnolinguistiques controversées qui avaient été attribuées à la population noire par le gouvernement de l'apartheid⁷⁰. Selon Makoni, « les langues africaines énoncées dans la Constitution sud-africaine renforcent les frontières symboliques délimitées arbitrairement par les missionnaires européens et qui ont subséquemment été rendues crédibles par des descriptions grammaticales »⁷¹. De cette façon, les deux auteurs croient que la Constitution sud-africaine a perpétué la

conception qu’avaient les colons européens des langues, soit celle « d’unités nettement délimitées et distinctes », par opposition à la façon dont les communautés locales « vivent » les langues⁷². Ainsi, pour Makoni et Pennycook, une véritable décolonisation et *l’empowerment* des locuteurs de langues autochtones passent par la « désinvention » et la « reconstitution » des langues autochtones sud-africaines⁷³.

En somme, ce bref survol du riche paysage linguistique de l’Afrique du Sud soulève un ensemble de questions à approfondir et à débattre, notamment celles-ci :

Quels sont les avantages et les inconvénients de reconnaître plusieurs langues comme langues officielles d’une juridiction? Comment équilibrer l’inclusion sociale et les considérations pragmatiques d’efficacité à cet égard?

Quelles solutions peuvent être adoptées pour faire progresser l’utilisation et la valorisation des langues historiquement marginalisées en Afrique du Sud?

Les nouvelles technologies numériques pourraient-elles aider l’Afrique du Sud à assurer une plus grande égalité linguistique entre ses citoyens?

Qu’est-ce que le Canada et l’Afrique du Sud pourraient apprendre l’un de l’autre en ce qui concerne leur expérience en matière de langues? Par exemple, les Canadiens pourraient-ils s’inspirer de la pratique plus courante du multilinguisme individuel en Afrique du Sud?

Comment le multilinguisme individuel, qui semble plus répandu en Afrique du Sud qu’au Canada, influe-t-il sur la façon dont les gens pensent et interagissent avec les autres?

Conclusion

L’étude interdisciplinaire du langage et des langues nous permet d’appréhender comment ils construisent notre réalité politique et juridique, tout en recoupant l’identité sociale, l’appartenance à un groupe et la transmission intergénérationnelle des croyances culturelles. De plus, comme l’illustre ce document-cadre, l’exploration multidisciplinaire du langage ouvre la porte à de nombreuses questions d’actualité, notamment l’impact des technologies numériques sur les capacités, les dispositions et les pratiques linguistiques, ainsi que les défis de la protection des langues minoritaires et de la promotion de la diversité linguistique dans les communautés politiques et sur l’Internet. Les leaders au Canada et dans le monde doivent réfléchir à ces questions pour assurer l’inclusion sociale, le respect de la diversité culturelle et des droits de la personne, et pour être innovateur.rice.s et visionnaires face aux enjeux linguistiques actuels.

C’est dans ce contexte que le cycle scientifique 2021-2024 de la Fondation Pierre Elliott Trudeau invitera les boursier.e.s à réfléchir et à débattre des enjeux sociétaux liés aux langues et au langage à travers les disciplines, les plateformes numériques et les frontières géographiques.

Références



- ¹ Boroditsky, L., 2019, “Language and the brain” (Editorial), *Science*, vol. 366 (6461), <https://science.sciencemag.org/content/366/6461/13>; “The neuroscience of language learning: why most humans are bilingual: An interview with cognitive neurolinguist Edna Andrews”, *Duke Today*, 9 janvier 2017, <https://today.duke.edu/2017/01/neuroscience-language-learning-why-most-humans-are-bilingual>.
- ² Barbu, C., Gonzalez, A., Gillet, S., & Poncelet, M., 2019, “Cognitive Advantage in Children Enrolled in a Second-Language Immersion Elementary School Program for One Year”, *Psychologica Belgica*, 59(1), 416–435. <https://doi.org/10.5334/pb.469>; « Les bienfaits du cerveau bilingue se confirment », *Radio Canada*, 20 mars 2016, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/770385/cerveau-bilingue-etat-connaissances>.
- ³ Michael Greshko and Maya Wei-Haas, “New device translates brain activity into speech. Here’s how”, *National Geographic*, April 24, 2019, <https://www.nationalgeographic.com/science/2019/04/new-computer-brain-interface-translates-activity-into-speech/>.
- ⁴ Eberhard, D. M., G. F. Simons & C. D. Fennig (eds.), 2020, “How many languages are there in the world?”, in *Ethnologue: Languages of the World*, SIL International, <https://www.ethnologue.com/guides/how-many-languages>.
- ⁵ United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues. Secretariat. *Action plan for organizing the 2019 International Year of Indigenous Languages: note by the Secretariat*, E/C.19/2018/8 (21 February 2018), p. 2-3, available from <https://digitallibrary.un.org/record/1477512#record-files-collapse-header>.
- ⁶ Internet World Stats, 2020, “Internet world users by language: Top 10 Languages”, <https://www.Internetworldstats.com/stats7.htm>.
- ⁷ Ethnologue, 2020, “Coronavirus and Local Languages: How do you say, ‘wash your hands?’”, *Ethnologue: Languages of the world*, <https://www.ethnologue.com/guides/health>.
- ⁸ United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues, *ibid*, p. 2.
- ⁹ Ethnologue, 2020, “What is the most spoken language?”, *Ethnologue: Languages of the world*, <https://www.ethnologue.com/guides/most-spoken-languages>.

- ¹⁰ Conrick, M. et V. Regan, 2007, *French in Canada: Language Issues*, Peter Lang, 15.
- ¹¹ Rice, K. 2020, "Indigenous Languages in Canada", *The Canadian Encyclopedia*, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/aboriginal-people-languages>; Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, http://www.trc.ca/assets/pdf/French_Exec_Summary_web_revised.pdf.
- ¹² Cardinal, L. et R. Léger, 2017, « Quel avenir pour les langues officielles et la diversité linguistique? », *Options politiques*, <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/fevrier-2017/quel-avenir-pour-les-langues-officielles-et-la-diversite-linguistique/>.
- ¹³ Conrick et Regan, *ibid*, 15; Cardinal et Léger, 2017, *ibid*.
- ¹⁴ Conrick et Regan, *ibid*, 28-29; Dorais, F.-O., M. Block et E.-M. Meunier, 2018, « Grandeur et misère de l'utopie bilingue au Canada », *Bulletin d'histoire politique*, 26(2), 12; Heller, M. 2010, "Language as Resource in the Globalized New Economy", in N. Coupland (Ed.) *The Handbook of Language and Globalization*, 349-355. Les Canadiens français à travers le Canada avaient, en général, un statut socio-économique inférieur à celui des anglophones (John Porter, 1965, *The Vertical Mosaic*).
- ¹⁵ Conrick et Regan 2007, 35-36; Dorais et al., *ibid*, 12; Haque, E. 2012, *Multiculturalism within a Bilingual Framework: Language, Race and Belonging in Canada*, University of Toronto Press.
- ¹⁶ Conrick et Regan 2007, 36-42.
- ¹⁷ Wayland, S. V. 1997, "Immigration, Multiculturalism and National Identity in Canada," *International Journal of Group Rights*, 5(1), 46; Jedwab, J. 2011, "Multiculturalism", *The Canadian Encyclopedia*, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/multiculturalism#>.
- ¹⁸ Wayland, *ibid*; Jedwab, *ibid*; Richez, E. 2012, "Francophone Minority Communities: The Last Constitutional Standard-Bearers of Trudeau's Language Regime", *International Journal of Canadian Studies*, no 45-46, p. 37.
- ¹⁹ Dorais et al., 13-14; Blattberg, C. 2013, Canadian Identity and Language, *The Canadian Encyclopedia*, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/canadian-identity-and-language>.
- ²⁰ Foucher, P. 2018, « Une utopie réalisée? Manifestations juridiques du projet de bilinguisme canadien », *Bulletin d'histoire politique*, 26 (2), 196, <https://doi.org/10.7202/1043773ar>; Conrick et Regan 2007, 43-44.
- ²¹ Cardinal et Léger, 2017, *ibid*.

²² Cardinal et Léger, 2017, *ibid.*

²³ Foucher, *ibid.*, 196-200.

²⁴ Statistique Canada, 2017, *Census in brief: English, French and official language minorities in Canada*, Catalogue no. 98-200-X2016011, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-eng.cfm>.

²⁵ Patrimoine canadien, 2020, Quelques faits sur la francophonie canadienne, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/faits-francophonie-canadienne.html>. Hors du Québec, le poids relatif de la minorité francophone dans la population canadienne est passé de 4% en 2011 à 3,8% en 2016 (Statistique Canada, 2017, *ibid.*).

²⁶ Richez, *ibid.*, 43; Foucher, *ibid.*, 200.

²⁷ Cardinal, L. et R. Léger, 2015, « L'avenir des minorités francophones : la décision Caron c. Alberta », *Policy Options*, <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/december-2015/lavenir-des-minorites-francophones-ladecision-caron-c-alberta/>; Foucher, *ibid.*, 200.

²⁸ Chouinard, S., Miville, S., Bock, M. et al. 2018, « Les nouveaux habits de la francophobie » (Opinion), *Le Droit*, 16 novembre, <https://www.ledroit.com/opinions/votre-opinion/les-nouveaux-habits-de-la-francophobie-391b93d4531d52852816675358e64aa2>.

²⁹ « Le commissaire aux langues officielles veut une nouvelle loi d'ici 2021 », Radio-Canada, 9 May 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1168792/rapport-commissaire-aux-langues-officielles-nouvelle-loi-pas-plus-tard--2021>; « Des sénateurs souhaitent une nouvelle Loi sur les langues officielles plus sévère », Radio-Canada, 13 June 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1183894/loi-langues-officielles-canada-ottawa-modernisation-fcfa>.

³⁰ « Des sénateurs souhaitent une nouvelle Loi sur les langues officielles plus sévère », *ibid.*; Johnson, J. 2019, « Modernization of *Official Languages Act* impacts all Canadians », *Policy Options*, <https://policyoptions.irpp.org/magazines/april-2019/modernization-official-languages-act-impacts-canadians/>; « Les propositions des partis en matière de langues officielles », ONFR+, <https://onfr.tfo.org/les-propositions-des-partis-en-matiere-de-langues-officielles/>.

³¹ Groupe de travail sur les langues et cultures autochtones, 2005, *Premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, p. 126, cité dans Patrimoine canadien, 2018, *Creating First Nations, Inuit and Métis Languages Legislation – 2018 Discussion Guide*, <https://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/campaigns/indigenous-languages-legislation/Discussion-Guide-July10-2018-EN.pdf>.

- ³² Patrimoine canadien, 2019, *The Indigenous Languages Act Receives Royal Assent*, <https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/news/2019/06/the-indigenous-languages-act-receives-royal-assent.html>.
- ³³ Patrimoine canadien, 2019, “Government of Canada introduces historic legislation on Indigenous languages”, Communiqué de presse, <https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/news/2019/02/government-of-canadaintroduces-historiclegislationonindigenous-languages.html>.
- ³⁴ Rice, *ibid.*
- ³⁵ Commission de vérité et réconciliation du Canada, *ibid.*
- ³⁶ Patrimoine canadien, 2019, *ibid.*
- ³⁷ Patrimoine canadien, 2019, *ibid.*
- ³⁸ “Mixed reception greets new federal bill aimed at protecting and promoting Indigenous languages”, *The Globe and Mail*, 5 February 2019, <https://www.theglobeandmail.com/politics/article-proposed-indigenous-language-law-met-by-mixed-views/>; Fontaine, L. S., D. Leitch & A. B. Nicholas, 2019, “How Canada’s Proposed Indigenous Languages Act Fails To Deliver”, *Yellowhead Institute*, 9 May, <https://yellowheadinstitute.org/2019/05/09/how-canadas-proposed-indigenous-languages-act-fails-to-deliver/>; “Inuit org slams recently passed federal Indigenous languages bill”, *Nunatsiaq News*, 26 June 2019, <https://nunatsiaq.com/stories/article/inuit-org-slams-recently-passed-federal-indigenous-languages-bill/>; “New Indigenous languages law does not protect Inuit languages, leaders say”, *CBC News*, 27 June 2019, <https://www.cbc.ca/news/canada/north/inuit-languages-bill-c91-nunavut-1.5191796>.
- ³⁹ Cardinal, L. & Léger, R. 2019, “Ethnocultural and linguistic diversity: New challenges to Canada’s language regime”, in T. Ricento (Ed.) *Language Politics and Policies: Perspectives from Canada and the United States*, Cambridge University Press.
- ⁴⁰ En fait, Statistique Canada note qu’« en 2016, 72,5% des immigrants ont déclaré avoir une langue maternelle autre que l’anglais ou le français » (*Census in brief: Linguistic integration of immigrants and official language populations in Canada*, p. 2).
- ⁴¹ Statistique Canada, 2017, *Census in brief: Linguistic diversity and multilingualism in Canadian homes*, Catalogue no. 98-200-X2016010.
- ⁴² *Idem*
- ⁴³ République de l’Afrique du Sud, 2020, “South Africa’s people”, <https://www.gov.za/about-sa/south-africas-people#languages>.

⁴⁴ Idem

⁴⁵ Mesthrie, R. 2002, "South Africa: a sociolinguistic overview", in *Language in South Africa*, Cambridge, 12-13, 16; Botsis, H. 2017, *Subjectivity, language and the postcolonial: Beyond Bourdieu in South Africa*, Routledge; Republic of South Africa, *ibid.*

⁴⁶ Mesthrie, *ibid.*, 13-14.

⁴⁷ Mesthrie, *ibid.*, 14-15.

⁴⁸ Mesthrie, *ibid.*, 15.

⁴⁹ Mesthrie *ibid.*, 15; Louw, E. 2004, "Political power, national identity, and language: the case of Afrikaans", *International Journal of the Sociology of Languages*, 170, 44.

⁵⁰ Louw 2004, 44

⁵¹ Louw 2004, 44-45.

⁵² Botsis, *ibid.*; Ricento, T. 2010. "Language policy and globalization", in *The Handbook of Language and Globalization*, p. 135.

⁵³ Louw 2004, 45.

⁵⁴ Beukes 2009, 51.

⁵⁵ Orman, J. 2008. *Language policy and nation-building in post-apartheid South Africa*, Springer, 91.

⁵⁶ Beukes, A.-M. 2009, "Language policy incongruity and African languages in postapartheid South Africa", *Language Matters*, 40(1), 35.

⁵⁷ Orman, *ibid.*, 91.

⁵⁸ Makoni, S. 2003, "From misinvention to disinvention of language: Multilingualism and the South African Constitution", in *Black linguistics: language, society and politics in Africa and the Americas*, 133-134.

⁵⁹ Orman, *ibid.*, 93-94.

⁶⁰ Orman, *ibid.*; Beukes, *ibid.*

⁶¹ Orman, *ibid.*

⁶² Orman, *ibid.*, 94; Botsis, *ibid.*; Beukes, *ibid.*, 45-46.

⁶³ Beukes, *ibid.*, 36.

⁶⁴ Beukes 2009, 45-46; Ricento, *ibid*, 136.

⁶⁵ Ricento, *ibid*, 135.

⁶⁶ Ricento, 2010, *ibid*; Beukes, *ibid*, 45-46.

⁶⁷ Dawood, Z. 2018. "The language question in South Africa" (opinion), *Politicsweb*, <https://www.politicsweb.co.za/opinion/the-language-question-in-sa>.

⁶⁸ Beukes, *ibid*, 37; Orman, *ibid*, 94.

⁶⁹ Orman, *ibid*, xi; Louw, *ibid*, 46.

⁷⁰ Orman, *ibid*, 92.

⁷¹ Makoni, *ibid*, 137; Ricento, *ibid*, 136.

⁷² Makoni, *ibid*.

⁷³ Ricento, *ibid*, 136.



La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique créé en 2001 pour rendre hommage à l'ancien premier ministre. Avec l'appui de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada lui a confié en 2002 la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines et sociales. La Fondation bénéficie aussi du soutien de ses donateurs. Grâce à ses bourses doctorales, ses *fellowships*, son programme de mentorat et ses événements publics, la Fondation suscite la réflexion et l'engagement relativement à quatre thèmes cruciaux pour les Canadien.ne.s : les droits de la personne, la citoyenneté responsable, le Canada et le monde, et les populations et leur environnement naturel.

www.fondationtrudeau.ca



FONDATION
PIERRE ELLIOTT
TRUDEAU
FOUNDATION

DÉCOUVRIR. INSPIRER. AVANCER.

www.fondationtrudeau.ca

Conçu par chezboris.design